

236 DA1cd
Quatre projets de biodiversité dans la province
rivers de la Côte-Nord
Basco-Côte-Nord 6212-01-206

Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec

Réserves de biodiversité projetées du Massif-des- Lacs-Belmont-et-Magpie et des Buttes-du-Lac-aux- Sauterelles

Audiences publiques
Rivière Saint-Jean



16 octobre 2006

2

Intervenants du MDDEP

- ✓ **Alain Gaudreault**, directeur régional, Direction de l'analyse et de l'expertise régionales de la Côte-Nord
- ✓ **Marilou Tremblay**, analyste, Direction de l'analyse et de l'expertise régionales de la Côte-Nord
- ✓ **Patrick Beauchesne**, directeur par intérim, Direction du patrimoine écologique et des parcs
- ✓ **Olivier Bérard**, chargé de projet, Direction du patrimoine écologique et des parcs

- ✓ Présenter les deux réserves de biodiversité projetées
- ✓ Soumettre les propositions du Ministère à l'opinion publique
- ✓ Échanger sur les thématiques abordées
- ✓ Entendre les préoccupations locales
- ✓ Bonifier son analyse et ses propositions
- ✓ Recueillir un appui favorable

- ✓ Le gouvernement tient également d'autres audiences publiques cette semaine
- ✓ Deux autres réserves de biodiversité projetées (Basses collines du lac Guernesé et Collines de Brador)

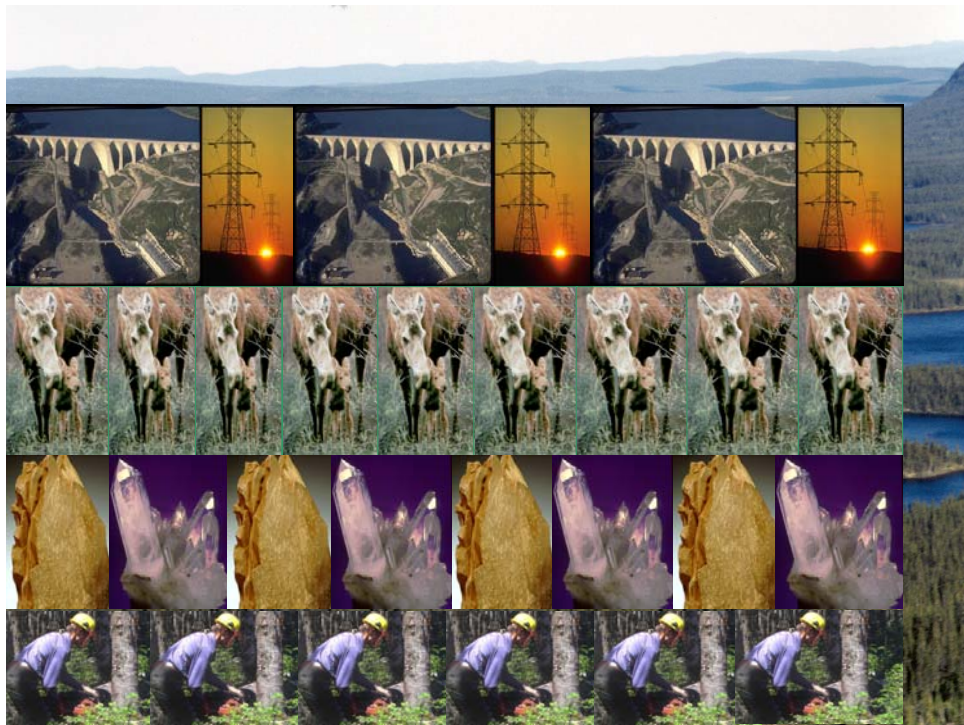
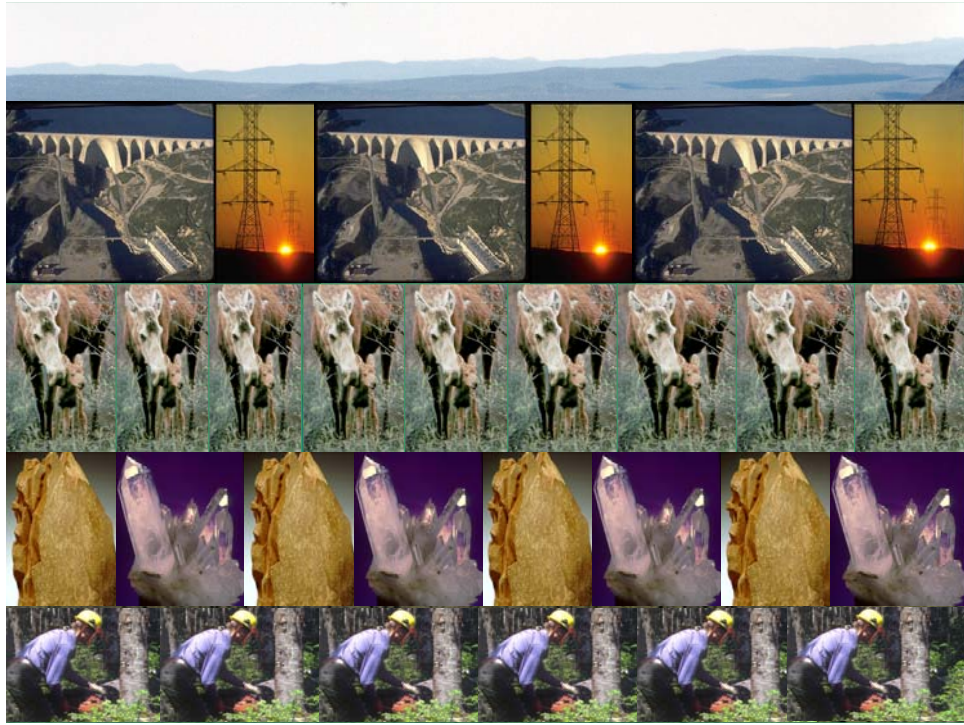


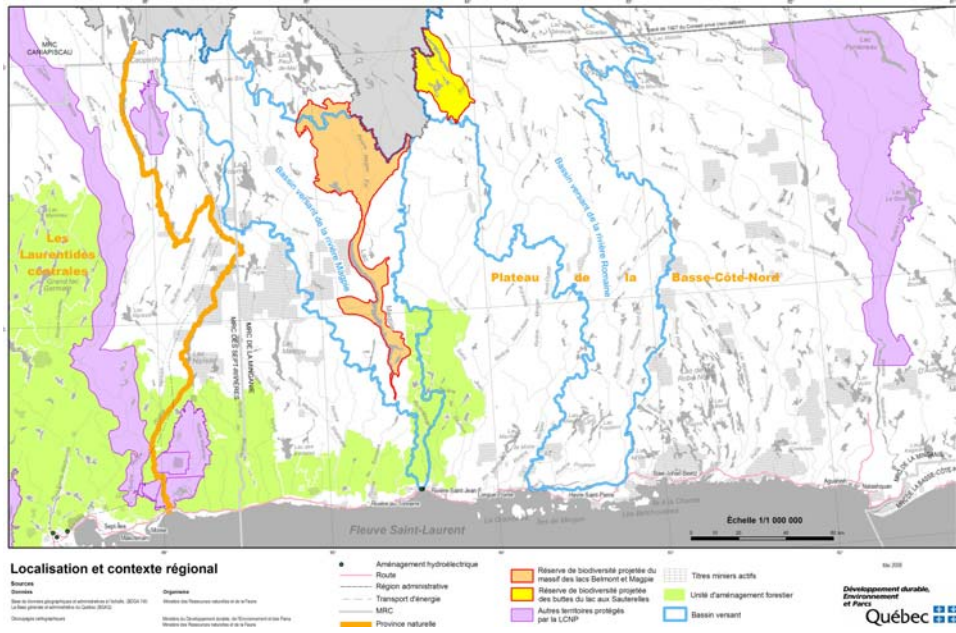
Contexte

6

Aperçu historique

- 1992** **Sommet de la Terre** (Rio de Janeiro) : les aires protégées sont un élément essentiel pour assurer la protection de la biodiversité
- 1999** Le Québec dresse le **bilan de ses aires protégées**
- 2000** Le Québec adopte des **orientations stratégiques pour l'établissement d'un réseau d'aires protégées** :
 - ✓ une **cible quantitative** : protéger 8 % du territoire d'ici 2005.
 - ✓ une **cible qualitative** : constituer un réseau représentatif de toute la biodiversité du Québec.
 - ✓ une **cible sociale** : planifier un réseau en tenant compte des **impératifs socioéconomiques** des communautés.
- 2002** Le Gouvernement adopte la **Loi sur la conservation du patrimoine naturel**
- 2003** Attribution, par le Gouvernement, du statut de **réserve de biodiversité projetée au Massif-des-Lacs-Belmont-et-Magpie et aux Buttes-du-Lac-aux-Sauterelles**





11

Contribution à la protection de la biodiversité de la province naturelle

Massif des Lacs Belmont et Magpie :

Grande vallée glaciaire en auge
 présence de plusieurs habitats favorables aux espèces fauniques vulnérables (caribou, aigle royal,...)
 pinède grise
 Concentration de pessières à épinette blanche montagnardes et subalpines

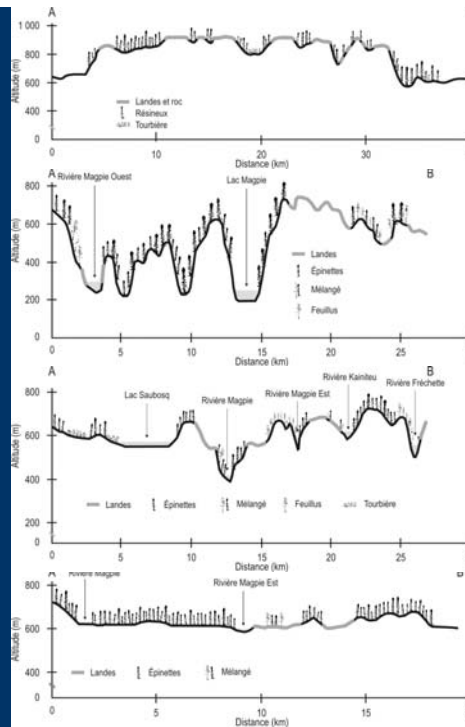
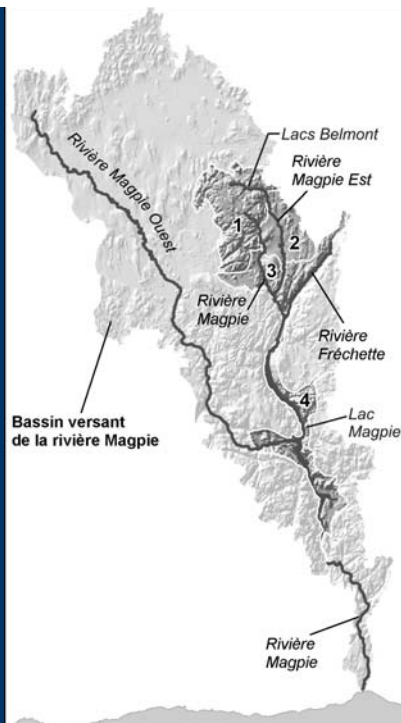


Buttes du Lac aux Sauterelles :

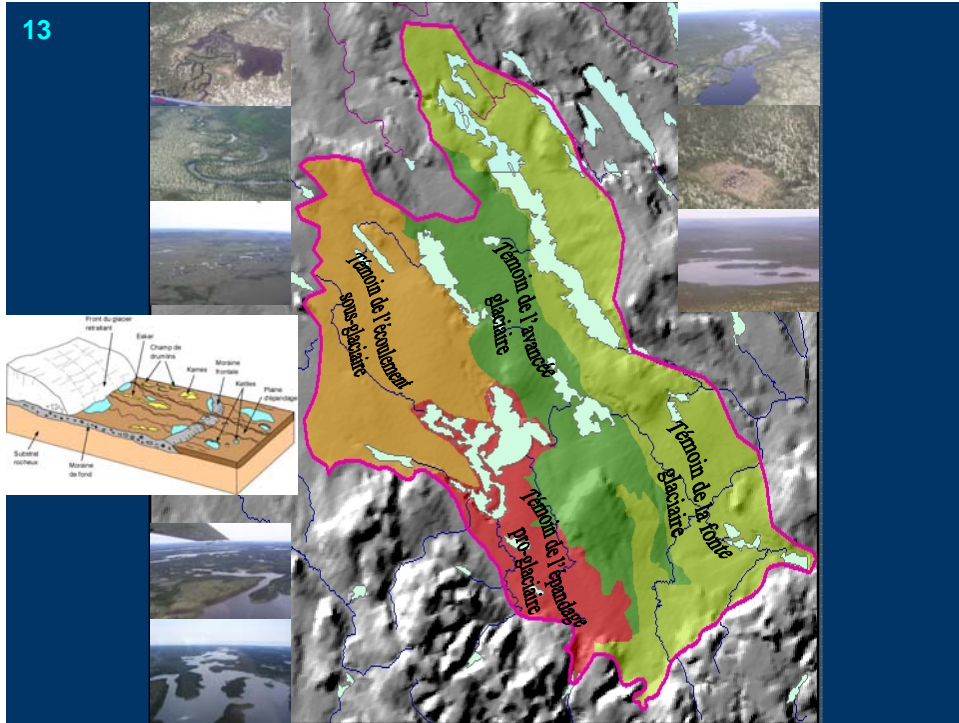
Complexe de monticules bien drainés
 Témoin de quatre phases liées à la dernière glaciation
 Domaine bioclimatique de la pessière noire à lichens et de la pessière noire à mousses



12



13



14

Contribution à la protection de la biodiversité de la province naturelle

Collines de Brador :

Collines tabulaires avec des affleurements calcaires

Présence de plantes vasculaires calcicoles et calciphiles

Complexe de collines



Basses collines du Lac Guernesé :

Vieilles forêts primaires de résineux

Importantes rivières à saumons

Paysages modelés par la présence glaciaire

Présence historique de la harde de caribou de Saint-Augustin





16 **Représentativité**

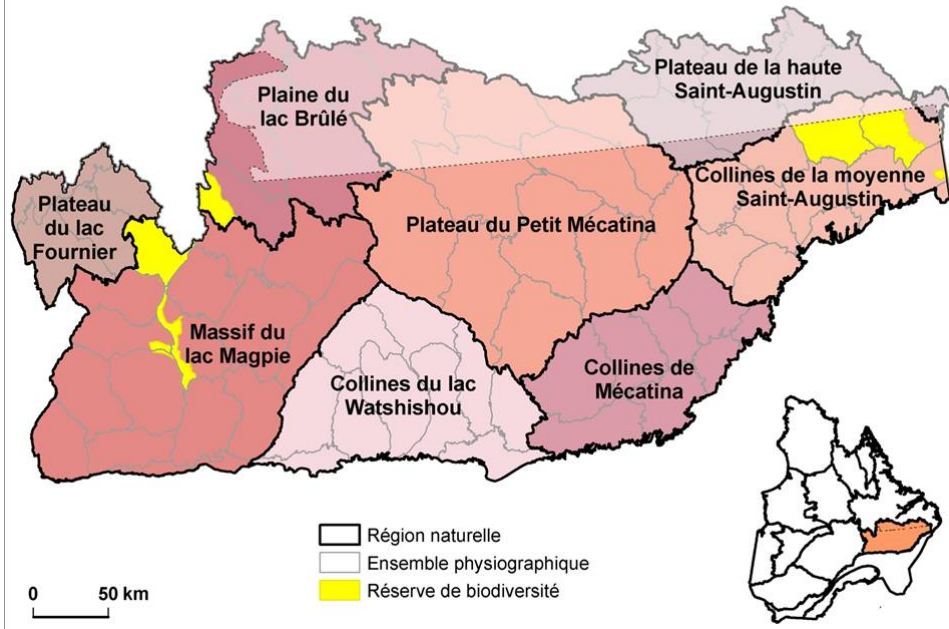
- Un outil : le Cadre écologique de référence du Québec

- Critères utilisés :
 - Relief et organisation spatiale
 - Géologie et géomorphologie
 - Hydrographie et lacs
 - Conditions climatiques
 - Couvert forestier (essences, âges)

The map displays the following regions: Péninsule d'Ungava, Monts Torngat, Bassin de la baie d'Ungava, Plateau central du Nord-du-Québec, Basses collines de la Grande Rivière, Hautes-terres de Mistassini, Basses-terres de l'Abitibi et de la Baie James, Les Laurentides centrales, Plateau de la Basse-Côte-Nord, Estuaire et golfe du Saint-Laurent, Les Appalaches, Les Laurentides méridionales, and Basses-terres du Saint-Laurent.

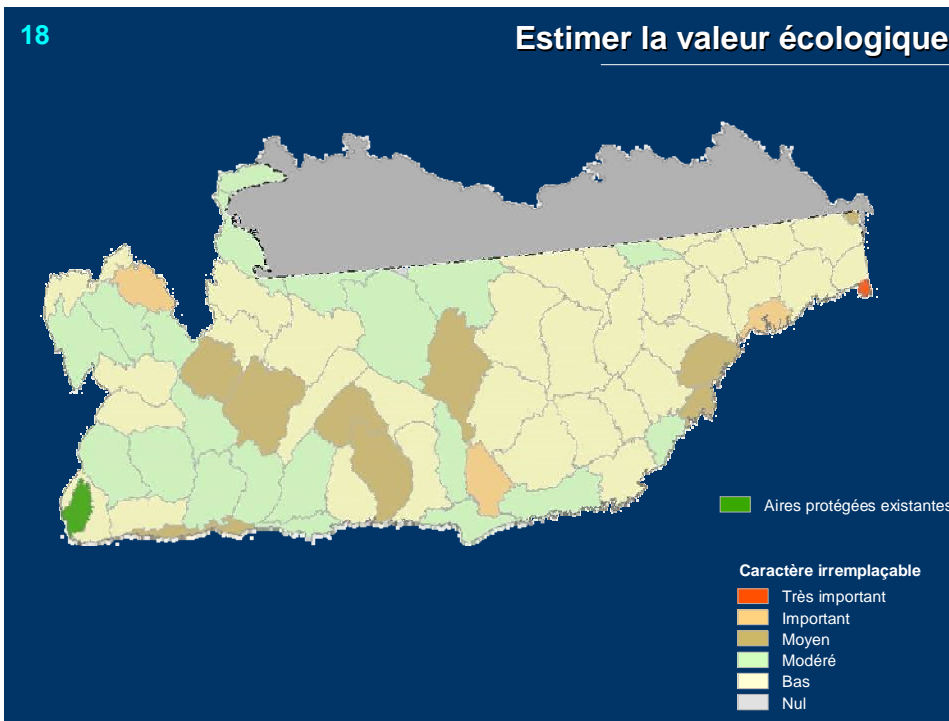
17

Province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord



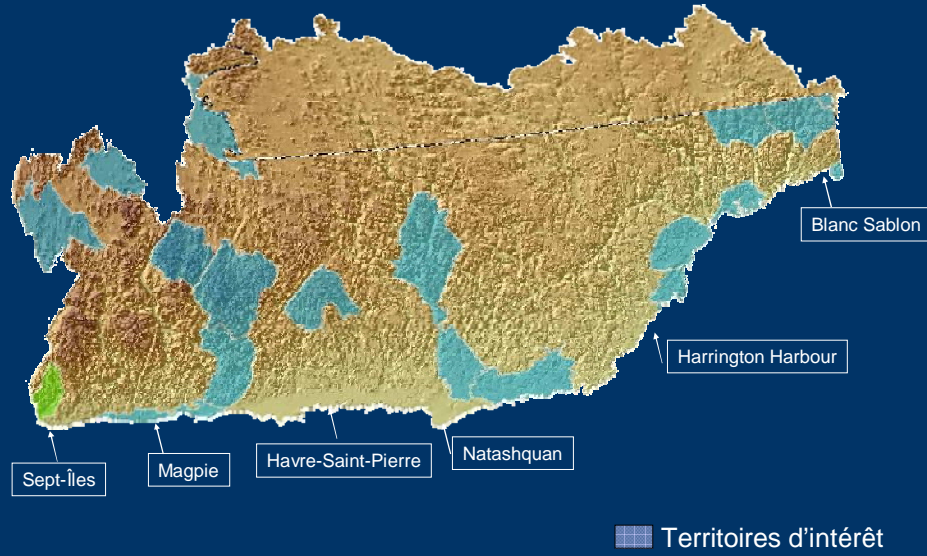
18

Estimer la valeur écologique



19

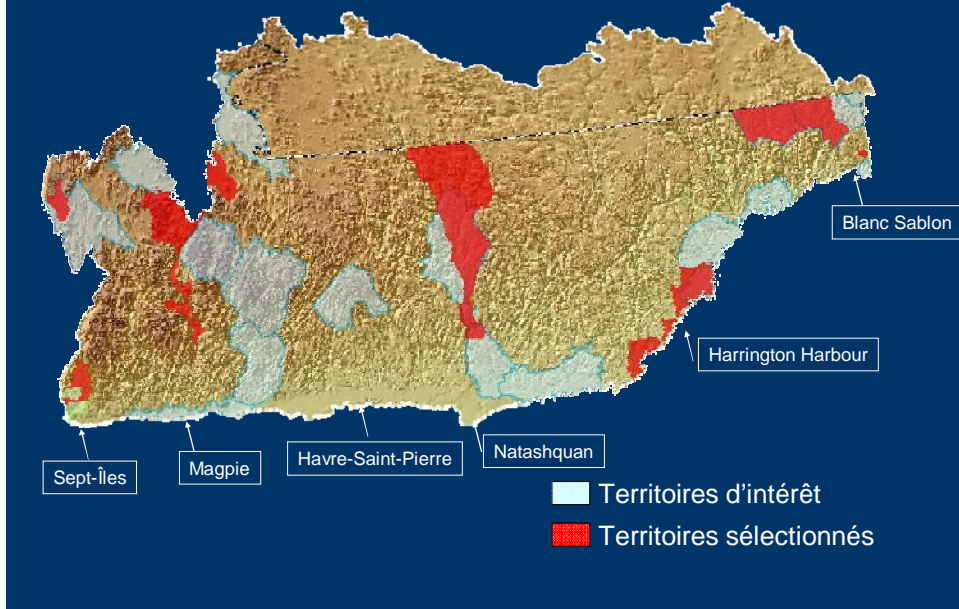
Territoires d'intérêt



20

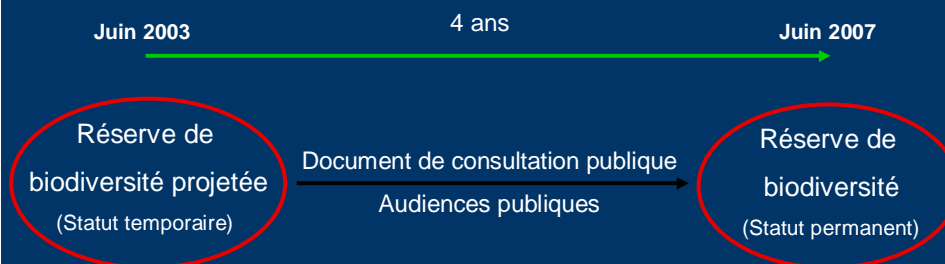
Évaluation des impacts économiques potentiels

Aire candidate V-2	Positions					
	Forêt	Mines	Hydro	Territoire	Faune	MDDEP
AC-E01	ok	ok	ok	ok	ok	ok
AC-E2	ok	Exploration 2003+rouvrir entente	ok	ok	ok	Réserve projetée
AC-E3	ok	ok	ok	ok	Agrandir ultér. au nord; terr. caribou	ok
AC-E4	ok	ok	ok	ok	ok	ok
	ok	voir claims	Projet réservoir	ok	ok	ok
	ok	ok	Projet réservoir	ok	ok	ok
	ok	Agrégats et tourbe	Problématique	Atténuation Ville Havre St-Pierre	ok	ok



- Une réserve de biodiversité projetée est une aire protégée
- Qu'est-ce qu'une aire protégée ?
 - ✓ *un territoire terrestre ou aquatique dédié à la protection de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées;*
 - ✓ un territoire légalement désigné;
 - ✓ *un territoire géré à l'aide de moyens légaux et efficaces.*
- **Une réserve de biodiversité** est une aire, principalement composée de milieux terrestres, constituée pour protéger la biodiversité représentative des différentes régions naturelles du Québec

- Territoire mis en réserve pour créer une réserve de biodiversité
- Activités industrielles sont interdites
- Activités récréatives, droits ou baux existants sont maintenus
- Pas de nouvelle activité ayant un impact significatif sur la biodiversité
- Pas de nouveau bail
- Statut permanent attribué après la tenue des audiences publiques





Occupation et utilisation des territoires

26

Occupation et utilisation des territoires

- ✓ Motoneige
- ✓ Villégiature
- ✓ Pêche
- ✓ Piégeage
- ✓ Chasse
- ✓ Pourvoirie
- ✓ Activités nautiques en eaux-vives (rafting, canot)
- ✓ Activités traditionnelles autochtones





28

Enjeux de conservation

• Enjeux écologiques

- **Maintenir la biodiversité des écosystèmes protégés**
 - Encadrer les activités permises (compatibilité et respect de la capacité de support des écosystèmes);
 - Mise en place d'un processus d'évaluation des projets;
 - Assurer la conservation de l'habitat des espèces sensibles (caribou forestier, aigle royal).
- **Favoriser l'acquisition de connaissances et la sensibilisation des usagers**
 - Programme d'acquisition de connaissances;
 - Suivi des activités;
 - Suivi de la biodiversité.

- **Enjeux socioéconomiques**

- **Impliquer les intervenants du milieu**

- Gestion basée sur la participation des utilisateurs des territoires

- **Privilégier une mise en valeur durable**

- Tenir compte de la fragilité des milieux
 - Tenir compte de la capacité de support des écosystèmes



Le MDDEP propose de mettre en œuvre, dans toutes les réserves de biodiversité, une gestion :

- écosystémique
- régionalisée
- participative
- cohérente
- responsable
- souple
- minimale



- **les activités interdites**
 - exemples : aménagement forestier, exploitation des forces hydrauliques et exploitation minière
- **les activités soumises à une autorisation**
 - exemples : nouvelles constructions ou sentiers
- **les activités permises**
 - maintien des droits existants
 - activités généralement autorisées : exemples : cueillette de petits fruits, chasse, pêche, piégeage, activités traditionnelles autochtones

Ces projets permettront :

- ✓ de maintenir des espaces naturels de qualité
- ✓ de contribuer à la protection de la biodiversité représentative de la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord
- ✓ d'impliquer les utilisateurs locaux dans la gestion de ces réserves de biodiversité
- ✓ d'harmoniser les objectifs de protection, d'utilisation et de développement



Merci !!!